

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Investissements matériels (ce tableau doit être complété sur une feuille à part si besoin)

Nature de l'investissement	Montant prévisionnel		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis	Auto construction*
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾			
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
TOTAL des dépenses prévues [A]	_ _ _ _ _ _ , _ _				

Temps prévisionnel consacré à cette action (nb de jours)	Coût journalier de l'auto-construction	Montant prévisionnel en € [B]
_ _ _	_ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ _ , _ _

b) Investissements immatériels (le cas échéant) (ce tableau doit être complété sur une feuille à part si besoin)

Nature de l'intervention prévue	Montant prévisionnel		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾		
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>	
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>	
	_ _ _ _ _ _ , _ _		<input type="checkbox"/>	
TOTAL des dépenses prévues [C]	_ _ _ _ _ _ , _ _			

TOTAL général des dépenses prévues [A]+[B]+[C]

|_|_|_| |_|_|_|, |_|_|

¹⁾ Seuls les établissements publics qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses et des recettes TTC.

* Cocher la case si nécessaire. Pour les dépenses d'un montant supérieur à 4 000 euros, 3 devis doivent être produits.

RECETTES PREVISIONNELLES GENEREES PAR LE PROJET

NB : Les recettes réelles (par exemple la revente de matériel) seront déduites du montant total des dépenses éligibles au moment du paiement des aides

Nature du matériel revendu	Montant prévisionnel	
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾
	_ _ _ _ _ _ , _ _	
	_ _ _ _ _ _ , _ _	
	_ _ _ _ _ _ , _ _	
	_ _ _ _ _ _ , _ _	

TOTAL général des recettes prévisionnelles

|_|_|_| |_|_|_|, |_|_|

⁽¹⁾ Seuls les établissements publics qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses et des recettes TTC.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financements	Montant en € ⁽¹⁾
Financements publics sollicités	
Etat (préciser sources) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
TVA NPR (non perçue récupérable) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Région _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Département _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
_____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Financement européen (FEADER) _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Sous-total financements publics [a]	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Financements privés	
Auto-financement du maître d'ouvrage _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Participation du secteur privé _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Sous-total financements privés [b]	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
Recettes prévisionnelles générées par le projet [c]	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _
TOTAL général = coût du projet ([a]+[b]+[c])	_ _ _ _ _ _ _ _ , _ _ _

⁽¹⁾vérifier la cohérence entre le montant sollicité et les dépenses prévisionnelles.

* à préciser

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

(cocher les cases nécessaires)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides à la modernisation des exploitations agricoles.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Ne pas avoir sollicité une autre aide que les aides indiquées sur cette demande pour le même projet et les mêmes investissements,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- Etre à jour de mes cotisations fiscales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,
- Etre à jour de mes cotisations sociales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,
- N'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- Que ma société / mon exploitation / mon entreprise appartient à la catégorie des micro, petites et moyennes entreprises conformément à la définition de la Commission des Communautés européennes (2003/361/CE, JO L124/36 du 20/05/2003),
- N'avoir pas commencé l'exécution de ce projet,
- Respecter les normes minimales attachées à mon projet,
- Avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet

Le cas échéant :

- Ne pas être assujetti à la TVA,
- Avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées l'autorisation de réaliser ces aménagements,
- Que ma société / mon exploitation / mon entreprise relève de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), et a dûment fait l'objet, selon le cas, d'une déclaration en préfecture ou d'une décision d'autorisation d'exploiter délivrée par la préfecture.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...
- A informer la DAF de MARTINIQUE de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant au minimum 5 années à compter de la date de décision,
- A ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres aides (nationales ou européennes), en plus de celles mentionnées dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer sur mon site de production une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque.
- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,
- A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans à compter de la date de la décision de l'octroi de l'aide,
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes minimales requises, pendant 5 ans,
- A prévenir par courrier la DAF de Martinique du début d'exécution de l'opération,
- A respecter les délais d'exécution.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural régional, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

ANNEXE1 : PLAN DE FINANCEMENT COMPTABLE DE L'INVESTISSEMENT

Valeur en milliers de €

Besoins		Année 1 20....	Année 2 20....	Année 3 20....	Total
1	Total programme soumis	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
dont	Investissements immobilisés	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
	Autres investissements	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
2	Augmentation du fonds de roulement	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
3	Remboursements d'emprunts	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
4	Prélèvement de l'exploitant	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
5	Divers	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
Total des besoins		□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□

Ressources		Année 1 20....	Année 2 20....	Année 3 20....	Total
1	Augmentation du capital	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
2	Apports en compte courants	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
3	Cession d'actifs	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
4	Prélèvement sur fonds de roulement	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
5	Subventions d'équipements	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
6	Emprunts	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
Total des ressources		□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□

Solde	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□	□□□□□□□□
--------------	----------	----------	----------	----------

ANNEXE 2 : COMPTES DE RESULTATS PREVISIONNELS

Valeur en milliers de €

		Année n-1	Année n ⁽¹⁾	Année n+1	Année n+2
1	Production vendue
2	Subvention d'exploitation
3	Production stockée (+ ou -)
I	Produit d'exploitation (1+2+3)
4	Achats de matières premières
5	Variation de stocks de matières premières (+ ou -)
6	Charges extérieures ⁽²⁾
II	Sous Total (4+5+6)
III	Valeur ajoutée (I-II)
7	Rémunération du personnel
8	Charges salariales
9	Impôts, taxes
IV	Excédent brut d'exploitation (III-7-8-9)
10	Amortissements et provisions
V	Résultat d'exploitation (IV-10)
11	Produits financiers
12	Charges financières sur dettes L. M. T.
13	Charges financières sur dettes C. T.
VI	Résultat net avant impôts (V+11-12-13)
14	Impôts sur le bénéfice
15	Dividendes
VII	Résultat non distribué (VI-14-15)
VIII	Capacité d'autofinancement (VI+10-14)

⁽¹⁾ année en cours

⁽²⁾ énergie, sous-traitance, assurances, loyers, entretien, autres...

ANNEXE 4 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette lettre est à joindre à l'appui de toute nouvelle demande de subvention concernant un projet susceptible de bénéficier d'une participation financière de la Région, du Département ou de l'Etat et de l'Union Européenne au titre du FEADER 2007-2013.

Je soussigné (e) M., Mme :

demandeur individuel

représentant la société :

déclare sur l'honneur que les investissements présentés dans le dossier de demande de subvention (cochez la case correspondante) :

seront défiscalisés

ne seront pas défiscalisés

Fait à, le

Signature